

Les embouteillages empoisonnent la vie des citoyens

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4691 - Jeudi 31 janvier 2019 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Arrestation de l'auteur d'une tentative d'assassinat avec arme à feu

Page 24

Point sur les élections présidentielles

L'échéance du 18 avril réactive la classe politique

Page 3

Le crime chinois de vouloir prendre la place des Etats-Unis

Par Mohamed Habili

Ce n'est sans doute pas un hasard si la justice américaine a attendu la veille d'un nouveau round des négociations commerciales avec la Chine pour y aller de deux chapelets d'inculpations, l'une concernant Huawei, ou plus exactement deux de ses filiales, et l'autre Meng Wanzhou, la dirigeante de la même entreprise, en état d'arrestation au Canada depuis maintenant plusieurs semaines. C'était hier qu'une demande d'extradition de Meng Wanzhou devait être introduite dans les règles par les Etats-Unis. Il semble évident que le Canada y fera droit, peut-être même dans un délai exceptionnellement court. Ce pays soi-disant souverain n'aurait pas pris le risque d'une détérioration aussi brutale de ses relations avec la Chine s'il n'était pas lui-même, et dès le début, dans la même tranchée que les Etats-Unis. Trois de ses ressortissants ont été arrêtés en Chine, évidemment en représailles de l'arrestation de la dirigeante de Huawei à Vancouver, dont l'un est déjà condamné à mort. Or si le Canada est déjà mobilisé aux côtés des Etats-Unis, leurs alliés européens ne vont sûrement pas tarder à l'être eux aussi. C'est que l'enjeu est de taille, et il a très peu de chose à voir avec la guerre commerciale déclenchée par les Américains à coup de taxes sur les produits chinois.

Suite en page 3

L'Algérie compte près de 700 sites à risque

Inondations : aucune ville n'est épargnée



Ph/D. R.

L'Algérie est confrontée, ces dernières années, aux effets dévastateurs des inondations qui affectent aussi bien le nord que le sud du pays. Elle compte pas moins de 689 sites inondables, dont 233 présentent un risque très élevé. Lire page 2

Articles soumis au droit additionnel de sauvegarde

La liste des marchandises importées publiée au JO

Page 5

Festival du «Samaâ soufi» de Sétif

Youssef Sefraoui et «Ichrak Bouna» enchantent le public

Page 13

L'Algérie compte près de 700 sites à risque

Inondations : aucune ville n'est épargnée

■ L'Algérie est confrontée, ces dernières années, aux effets dévastateurs des inondations qui affectent aussi bien le nord que le sud du pays. Elle compte pas moins de 689 sites inondables, dont 233 présentent un risque très élevé.

Par Louiza Ait Ramdane

L'Algérie, qui fait face aux problèmes épiques des inondations, compte se doter d'un plan d'action. Pour ce faire, il aurait fallu d'abord élaborer une cartographie des zones inondables et mettre par la suite des programmes d'actions de prévention contre ce phénomène qui continue à causer des dégâts matériels et humains à chaque goutte de pluie qui tombe. Les zones les plus exposées aux risques d'inondations sont situées dans les régions nord, est et sud du pays. À noter que le sud du pays se distingue par l'apparition de crues très rapides, causant de sérieux dégâts. À l'orée de chaque hiver, les populations vivent le calvaire. À la moindre goutte de pluie, les villes se transforment en épreuves titanesques. Rues gorgées d'eau, boue, gravats jonchant la chaussée et bloquant la circulation automobile, des inondations, des oueds en furie, sont le lot des habitants de la ville. Cette situation qui se répète est due généralement à l'inexistence de réseaux d'évacuation des eaux de pluie ou à leur vétusté.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, la directrice de l'assainissement et de la protection de l'environnement au ministère des Ressources en



PH/D. R.

eau, Nora Frioui, a fait état d'un plan d'action pour prendre en charge, en urgence, ces zones à haut risque. Ce plan de lutte contre les risques d'inondations a été élaboré pour 30 sites pilotes en attendant sa généralisation à l'ensemble des autres sites. «Nous sommes en train d'élaborer des Plans de prévention des risques d'inondations (PPRI) qui comportent un ensemble de mesures, notamment sur l'urbanisation», assure-t-elle. Des plans qui peuvent exi-

ger, note l'invitée de la Chaîne 3, la destruction de certaines habitations en danger et l'aménagement d'autres pour leur adaptation à ces zones. Les plans en question recommandent la destruction des habitations implantées dans ces zones à risque et l'aménagement d'autres pour parer à ces mêmes risques.

Sur les récentes inondations enregistrées à Annaba, l'invitée de la Chaîne 3 indique qu'elles ne seraient pas particulières à l'Algérie mais à l'ensemble des

pays méditerranéens qui souffrent du même phénomène. S'attardant sur le cas d'Annaba, elle rappelle que «le BMS annonçait 40 mm de pluie alors qu'on en a reçu 140 mm équivalent à 51 jours de pluie».

Pour la même responsable, il n'y a pas lieu de chercher le coupable mais il faut mettre en place de nouveaux mécanismes pour éviter que ce genre de phénomènes naturels et aléatoires n'occasionnent plus de dégâts. Elle a rappelé, à ce propos, que

plusieurs mesures ont été adoptées par le passé, comme la réalisation de 200 ouvrages visant la protection d'une centaine de villes. «Ces ouvrages sont là et ils participent à l'atténuation de l'ampleur des dégâts, mais il faudrait améliorer la prévision par le renforcement de la coordination, veiller à l'entretien des ouvrages et surtout arrêter l'urbanisation anarchique», recommande-t-elle.

L. A. R.

Hocine Necib, ministre des Ressources en eau

L'Algérie «à l'abri du stress hydrique»

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a affirmé, mardi à Blida, que l'Algérie était à l'abri du stress hydrique en dépit de sa position géographique où elle se trouve, menacée par la sécheresse due aux changements climatiques, et ce, grâce aux investissements énormes réalisés par le secteur des Ressources en eau. S'exprimant au cours de sa visi-

te dans la wilaya de Blida, le ministre a indiqué que «l'Algérie est à l'abri du stress hydrique grâce aux réalisations accomplies depuis l'an 2000, lesquelles ont coûté 55 milliards de dollars», ajoutant qu'il s'agit de 36 barrages, plusieurs stations de dessalement et d'épuration, des aqueducs et des réseaux de distribution d'eau. Ces efforts visant la sécurisation du secteur

ont concerné la création d'un ministère consacré aux ressources en eau, l'Algérienne des eaux (ADE), ainsi que l'Office national d'assainissement (ONA) pour conférer davantage de professionnalisme aux métiers du secteur. M. Necib a affirmé, en outre, que la gestion des ressources hydriques et la fourniture d'un service public de qualité requerraient une tech-

nique, un savoir-faire et une expertise, faisant état, à ce propos, du recours de son département à l'expertise internationale en matière de gestion du secteur dans les grandes villes, à savoir Alger, Oran et Constantine, ce qui «a permis, poursuit-il, la réalisation de résultats positifs qui nous ont poussés à renouveler, cette année, le contrat avec l'opérateur étran-

ger». Afin d'assurer le transfert d'expérience et d'expertise aux Algériens, il a été décidé la création d'une Ecole nationale des métiers de l'eau, pour bénéficier de l'expertise étrangère et former des cadres et éléments compétents à même de préserver la ressource hydrique et d'améliorer les prestations produites.

Lamia Y.

Facteur de stress quotidien

Les embouteillages empoisonnent la vie des citoyens

Alger, les embouteillages ont pris des proportions alarmantes. En effet, en voiture ou en bus, un jour de beau temps ou pluvieux, durant les heures de pointe ou aux autres moments de la journée, la capitale est bloquée. De l'avis commun des citoyens et automobilistes, ces interminables bouchons leur empoisonnent la vie.

Sortir à Alger rime avec le calvaire des embouteillages monstres sur les différents axes routiers et surtout au niveau de la capitale où le supplice de la circulation perdue depuis longtemps. On ne parlera jamais assez des déboires que subissent les citoyens quotidiennement, les automobilistes algérois ou le transporteur en commun,

pour joindre les destinations en un temps raisonnable. De nombreux bouchons routiers, notamment durant les heures de pointe, moments qui ne sont d'ailleurs guère différents des autres, bloquent la circulation. Un jeune venu rencontré à Alger et qui s'apprêtait à prendre le bus pour rentrer chez-lui à Zerelda nous confie qu'il n'ose plus faire sortir sa voiture de peur d'avoir à subir les embouteillages. Mais il ajoute que prendre le bus n'est pas un meilleur choix. Avec les premières gouttes de pluie, il devient très difficile de se déplacer sur les routes bloquées. Et les travaux de réhabilitation du vieux bâti, qui ont débuté à Alger il y a plus d'une année, ne font

qu'empirer les choses, avon-nous constaté. «Alger est devenue synonyme d'embouteillage chez la majorité des Algériens qui l'ont visitée», nous confie un autre jeune qui habite à Alger. Et d'ajouter : «Parfois je préfère marcher que prendre la voiture ou le bus, car au lieu de faire 10 minutes à pied, avec l'embouteillage, en bus ou voiture je mets plus d'une demi-heure pour arriver à destination. C'est très grave et cela empire avec le temps». En effet, afin d'assurer la fluidité de la circulation et la sécurité routière dans la capitale, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, avait promis la mise en place de nouvelles mesures, une promesse qui date de 2016 et qui n'a toujours pas vu le jour. Le

wali avait indiqué récemment qu'un plan de prévention pour la capitale était en cours d'élaboration afin de définir les points noirs et prendre les mesures nécessaires permettant d'éviter les accidents et catastrophes et ainsi assurer la fluidité de la circulation. Mais ce plan traîne toujours. Il avait estimé, en outre, que la wilaya d'Alger était un «chantier ouvert pour la réalisation de routes à double voie afin d'assurer une meilleure fluidité». Une mesure qui n'a pas encore fait ses preuves. En outre, il avait annoncé, à cet effet, la création d'une société mixte algéro-espagnole qui veillera à la régulation du trafic routier au niveau de la capitale, ajoutant que celle-ci avait d'ores et déjà entamé son

travail et se penche actuellement sur les moyens susceptibles d'améliorer le trafic routier. Pour éliminer les embouteillages au niveau de la capitale, le wali d'Alger appelle les Algérois à utiliser les moyens de transport collectifs comme les bus Etusa, le tramway, le métro et le train. Il suggère aussi, pour la réduction du nombre de camions de transport de marchandises, le transport maritime. Toutes ces propositions semblent être appliquées par les habitants d'Alger, mais sans trop arriver à mettre terme aux embouteillages qui sont devenus l'un des premiers facteurs de stress pour les citoyens.

Thinherine Khouchi

Point sur les élections présidentielles

L'échéance du 18 avril réactive la classe politique

■ Le 18 avril 2019, date du scrutin présidentiel, près de 23 millions d'Algériens sont appelés aux urnes pour désigner le président de la République.

Par Lynda Naili

Pour cela, le Président en exercice Abdelaziz Bouteflika, conformément à l'article 136 de la loi organique sur le régime électoral, a appuyé sur le bouton mettant en marche ce processus électoral en convoquant le corps électoral, le 18 janvier dernier, en vue de cette échéance. Une convocation saluée par tous et qui viendra mettre un terme au suspense et aux rumeurs sur un report des présidentielles.

Cette échéance électorale en ligne de mire, huilée par les différentes dispositions réglementaires et organisationnelles, la machine électorale s'est mise en marche en vue de ce rendez-vous électoral majeur pour le pays qui se tiendra pour la première fois dans le cadre de la Constitution de 2016 et de la nouvelle loi relative au régime électoral. A ce titre, en tête de file pour le soutien au Président Bouteflika pour l'élection présidentielle d'avril 2019, tout en sachant qu'il ne s'est toujours pas prononcé sur cette possibilité, le FLN a d'ores et déjà mis en branle sa machine électorale. Le congrès extraordinaire balayé à l'après-présidentielle, le lancement de la préparation de la campagne électorale étant fixé pour le 9 février prochain, Moad Bouchareb, coordinateur de l'instance dirigeante du FLN, pour qui «le candidat du FLN est (déjà) connu», a lancé avant-hier lors d'une rencontre avec les parlementaires du parti le mot d'ordre pour «préparer avec détermination l'élection présidentielle». «Nous devons avancer en un seul rang derrière le candidat du FLN, et vous connaissez (tous) notre candidat», lancera-t-il aux parlementaires de son parti. Pour ce faire, il annoncera l'installation d'une nouvelle instance au sein de son parti qui aura pour principale mission de «mener la campagne en faveur du candidat du

FLN». Laquelle instance, dira-t-il sera constituée de plusieurs comités dont celui dédié à la communication à travers lequel il compte mener une véritable offensive médiatique, ainsi qu'un comité destiné à la collecte de signatures. A ce propos, indiquant que celles «de nos élus sont déjà prêtes, au moins moralement», ce qui nous intéresse en premier, dira-t-il, «ce sont les signatures des citoyens». Pour ces dernières, il considérera que «le peuple algérien démontre à chaque fois son grand respect et sa grande considération au président Abdelaziz Bouteflika».

Réunion samedi de l'Alliance présidentielle

En outre, l'on apprend une réunion des partis de l'alliance présidentielle, formée rappelons-le, du FLN, du RND, du MPA et de Taj, elle annonce la tenue d'une réunion samedi prochain au siège du vieux parti pour «adopter une vision commune pour la suite» et défendre la candidature du Président Bouteflika, a fait savoir Moad Bouchareb avant-hier. Mais au préalable, les quatre formations de l'Alliance présidentielle indiquent que des sessions des conseils nationaux de trois d'entre elles auront lieu. De ce fait, outre une conférence de presse qu'animera samedi prochain Ahmed Ouyahia, en sa qualité de secrétaire général du RND, au siège de son parti, le Rassemblement national démocratique réunira aujourd'hui et demain son conseil national à la Mutualité des matériaux de construction à Zeralda. Pour sa part, le conseil national du parti de Amara Benyounes, le Mouvement populaire algérien (MPA), tiendra lui aussi demain une session à l'hôtel Ryad à Sidi Fredj. Idem pour le parti de Amar Ghoul, Tadjamoue Amel El Djazair qui a également convoqué son conseil national.



Les différentes dispositions réglementaires et organisationnelles huilées

Par ailleurs, comme première démarche, le ministère de l'Intérieur, qui a affirmé être «prêt pour assurer un bon déroulement de l'opération électorale», a invité les postulants à la présidence du pays à procéder au retrait des formulaires de souscriptions individuelles au niveau de son siège. Depuis et en quelques jours, un nombre record de retraits a été enregistré. Dans un dernier bilan donné par le département de Bedoui, ce sont pas moins de cent cinquante trois postulants dont 14 chefs de partis politiques qui ont procédé au retrait des formulaires de souscription de signatures individuelles.

Un nombre record de postulants

Un nombre record effectivement mais pour lequel la qualité d'une majorité de postulants a suscité la risée des citoyens tant dans les espaces publics que sur la toile. Ceci dit, pour les plus crédibles l'on retiendra les candidatures annoncées de Abderrazak Makri, du Mouvement de la société pour la paix (MSP), de Ali

Benflis, du parti Talaie El Hourriyet, Belaid Abdelaziz, du Front El-Moustakbel, de Ali Ghediri, indépendant. Quant à Louisa Hanoune, première dame du Parti des travailleurs (PT) qui certes a retiré son formulaire d'inscription, sa candidature officielle demeure en suspens vu qu'elle ne l'a pas encore annoncée. En outre, si le Front des forces socialistes (FFS) a fait part de son boycott de ces prochaines présidentielles, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) reste encore muet sur son éventuelle candidature.

L'assainissement des listes électorales toujours en cours

Ensuite, en plus d'avoir lancé une application web pour la vérification électronique de la carte d'électeur, permettant aux inscrits sur les listes électorales, de connaître les centres et bureaux de vote dont ils relèvent, le ministère de l'Intérieur a également lancé l'opération des révisions exceptionnelles des listes électorales qui prendra fin le six février prochain, en vue d'actualiser celle en cours et qui date des dernières élections locales tenues le 23 novembre 2017 et dont le nombre d'électeurs était estimé à 22 883 772.

L. N.

APW de Béjaïa

Adoption du budget primitif

Le budget primitif (BP) de l'exercice 2019, dont le montant global est de l'ordre de 2 998 194 377, 33 DA a été adopté à l'unanimité en session extraordinaire par l'APW. «Le BP 2019 enregistre une baisse de 15 milliards», selon la commission finances à l'APW. Ce repli budgétaire est expliqué par la révision à la baisse de la taxe d'activité professionnelle (TAP) et la récession économique que connaît la wilaya de Béjaïa. La TAP a été réduite de 2 à 1%, selon cet élu. La section fonctionnement de ce BP a été créditée, quant à elle, de

2 252 484 052, 43 DA. Cette somme est destinée, principalement, à assurer les salaires des fonctionnaires. La section investissement et équipement a bénéficié de 745 710 324,90 DA. Lors de cette session, les élus ont été sollicités à valider le remplacement de Abdenour Darguini, ex-vice-président de cette institution, élu sénateur le 29 décembre dernier, par son colistier Hocine Hani. Par ailleurs, il est important de souligner que le secteur de la santé a été bien loti. Une importante somme a été allouée pour l'acquisition d'un matériel médical au profit de dif-

férentes structures de santé, dont l'EPH de Sidi Aïch et l'hôpital Frantz-Fanon, qui seront dotés de générateurs de dialyse pour la somme de 3 600 000 DA. A cela s'ajoutent l'adoption du budget consacré au transfert de la gestion des eaux des communes à l'ADE, s'élevant à 2 830 748 000 DA, et l'assainissement des dettes de l'ADE estimées à 585 000 DA. Cette opération a bénéficié d'une enveloppe financière de l'ordre de 552 000 000 DA. Notons que 26 milliards de centimes ont été alloués aux clubs sportifs et aux associations socio-culturelles. Le MOB bénéfi-

ciera d'une dotation de 3,2 milliards de centimes et la JSMB de 3 milliards de centimes. Par ailleurs, deux milliards deux cents millions de centimes sont destinés à effacer les frais d'engagement des clubs sportifs de la wilaya et 640 millions de centimes sont octroyés aux clubs de la wilaya pour payer leurs frais d'engagement au sein des ligues sportives régionales pour la saison 2018/2019. Les 15 000 000 000,00 DA restants destinés à récompenser les athlètes ayant honoré la wilaya dans des compétitions régionales, nationales et internationales.

H. Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Le crime chinois de vouloir prendre la place des Etats-Unis

Suite de la page une

De quoi est si coupable la Chine qu'il faille battre le ban et l'arrière ban occidental pour la punir ? La réponse est donnée avec une franchise déconcertante par le directeur du FBI, Christopher Wray. «L'objectif de la Chine est tout simplement de vouloir remplacer les Etats-Unis en tant que première puissance mondiale et les Chinois utilisent des méthodes illégales pour y parvenir », a-t-il confié à la presse. Notons que dans ce propos il n'est pas question de rivalité sectorielle, commerciale ou autre, entre les deux pays, et dans laquelle les Chinois seraient particulièrement dépourvus de scrupules, mais bien de leur volonté, illégitime du point de vue du camp adverse, de devenir la première puissance mondiale dans tous les domaines, ce qui ne peut se faire qu'aux dépens des Etats-Unis. Ce qu'il y a tout de même de plaisant dans la déclaration du directeur du FBI, c'est que le reproche qui y est fait à la Chine ne concerne pas tant son désir de surpasser les Etats-Unis, d'imposer sa loi au reste du monde, que son recours pour ce faire à des moyens déloyaux. A contrario, si au lieu de vol, d'espionnage, de viol de la propriété intellectuelle, et d'autres pratiques de même acabit, les Chinois avaient déployé leur créativité pour satisfaire leur volonté de puissance, alors le directeur du FBI aurait été le premier à le reconnaître, peut-être même à les encourager à persévérer dans une voie aussi vertueuse. Une façon comme une autre de proclamer la légitimité des Américains à tenir le premier rôle dans le monde, attendu qu'eux, à la différence des Chinois, n'ont rien fait de moralement répréhensible pour se hisser au plus haut niveau de la puissance. Pour que les Occidentaux se soient lancés dans cette nouvelle croisade, il faut qu'ils aient compris que la Chine est en effet capable de leur ravir l'hégémonie dans le monde, s'ils ne l'arrêtent pas dès à présent. De nos jours l'hégémonie se conquiert dans les cerveaux et dans les laboratoires avant de s'établir sur le monde. Elle est technologique avant d'être économique et militaire. Les Occidentaux sont pris de panique à l'idée que les cerveaux chinois puissent fonctionner aussi bien que les leurs. Le temps où la Chine était l'atelier, et eux le bureau d'études, lui en tout cas est bien révolu. En témoigne éloquentement la possibilité que la Chine les coiffe au poteau dans la course à la 5G. Sous les apparences d'une guerre commerciale, c'est en réalité une guerre technologique qu'ils lui ont déclarée. M. H.

À partir d'aujourd'hui

Messahel en visite officielle en Inde

■ Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, effectuera du 31 janvier au 1^{er} février 2019, une visite officielle en Inde, à l'invitation de son homologue indienne, Sushma Swaraj, a indiqué mercredi, un communiqué du ministère.

Par Chafika B.

re d'Etat américain aux Affaires politiques

Cette visite «intervient dans un contexte marqué par la volonté des deux pays de renforcer et d'approfondir les relations bilatérales dans divers domaines, au mieux des intérêts communs des deux pays», a ajouté le communiqué. La visite constituera «une occasion pour passer en revue et évaluer les différents volets de la coopération entre l'Algérie et l'Inde, et examiner les moyens de leur diversification dans divers domaines pour leur imprimer une dynamique qui soit au niveau des potentialités, dont disposent les deux pays», a précisé la même source. M. Messahel aura, au cours de cette visite, «des rencontres avec les hautes autorités indiennes pour examiner les relations bilatérales et échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun».

Messahel s'entretient avec le sous-secrétaire

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu mardi à Washington, avec le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques, David Hale. L'entretien a porté essentiellement sur la situation au Sahara occidental. A ce titre, M. Messahel a réitéré la position de l'Algérie soutenant le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Il a également réitéré le soutien de l'Algérie aux efforts des Nations unies et de l'Envoyé personnel du secrétaire général, Horst Kohler. Les deux parties ont également abordé d'autres questions d'intérêt commun dont la situation dans la région et les défis sécuritaires qui y sévissent. L'entretien entre MM. Messahel et Hale s'inscrit dans le cadre de la concertation politique régulière entre les deux pays. A ce titre, il est à rappeler que M. Hale avait effectué une visite de travail à Alger les 28 et 29 novembre



2018, où il s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères.

... Et avec le président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, mardi à Washington, avec le président de la Commission des Affaires

étrangères du Sénat américain, Risch James, en marge de la 4^e session du dialogue stratégique algéro-américain. L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Dans ce cadre, les deux parties ont évoqué la situation en Libye et ont réitéré leur attachement à une solution politique et pacifique dans ce pays. Elles se sont également félicitées de la

concertation entre les deux pays sur ces questions. M. Messahel a souligné que la situation en Libye continue de «souffrir de l'impact des ingérences étrangères qui compliquent davantage la sortie de crise dans ce pays». D'autres questions telles que la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la migration clandestine ont également été abordées.

C. B./APS

Prochainement

La Badr lancera la formule du «crédit foncier»

La Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) lancera «prochainement» la formule du «crédit foncier» à travers toutes ses agences, a annoncé, mardi à Mila le président-directeur général de cet établissement bancaire, Boualem Djebbar. Le même responsable a précisé lors d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya, avec des opérateurs économiques et des agriculteurs locaux, que l'objectif de ce crédit est de permettre aux personnes aux revenus réguliers de bénéficier d'un logement, ajoutant qu'un travail est en cours avec le ministère de l'Habitat pour mettre au point une formule visant à réaliser des

groupements de logements ruraux au profit des agriculteurs et des fonctionnaires résidant dans les localités rurales. S'agissant des services offerts par les agences de la Badr, M. Djebbar a affirmé que les efforts pour les moderniser se poursuivent pour être au diapason de avancées technologiques constatées et attirer le maximum de clients à travers l'encouragement de l'utilisation des services bancaires dans la vie quotidienne, appelant les opérateurs économiques à «introduire leur argent dans le système bancaire pour activer le secteur économique à travers le financement de nouveaux projets». Le même responsable a relevé, par

ailleurs, que les efforts se poursuivent pour étendre le réseau de la Badr, en vue d'atteindre, d'ici à la fin de l'année en cours, 350 agences à travers le pays, précisant que cette banque s'oriente vers la transformation du guichet unique existant au niveau de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) en agence bancaire pour se rapprocher davantage des clients. Aussi, la Badr a entamé l'opération d'ouverture d'agences numériques et permettrait aux clients de bénéficier de différents services bancaires et consulter leur compte sans avoir à se déplacer à l'agence, a ajouté M. Djebbar. Il a souligné, par ailleurs, que le crédit «R'fig»

octroyé aux agriculteurs concerne toutes les filières et non pas uniquement la filière céréalière. En réponse à une préoccupation relative au foncier «en cas d'absence d'acte de propriété ou de concession», le même responsable a précisé qu'il était possible de bénéficier de la formule du «crédit R'fig fédératif», applicable pour la filière de la tomate industrielle où le crédit est octroyé à l'usine qui détient des conventions avec les producteurs. S'agissant de la filière de l'ail, le même responsable a indiqué que le crédit est octroyé aux propriétaires de chambres froides à condition qu'ils s'approvisionnent auprès des producteurs d'ail pour le stocker avant de le vendre.

M. Djebbar a fait savoir, en outre, qu'environ 15 000 dossiers de crédits R'fig relatifs à la filière céréalière sont traités annuellement par la Badr, et ce dans un délai «très court» pour permettre aux agriculteurs de

mieux exercer leurs activités, ajoutant que la wilaya de Mila a été classée «troisième» cette année du point de vue du nombre de dossiers atteignant 1 500.

Concernant le traitement des dossiers déposés, il se fait, selon ce responsable, de manière «objective» notamment pour les producteurs ayant rencontré des difficultés pour rembourser leur dettes en leur accordant des délais supplémentaires quand les raisons avancées sont probantes. Le P-DG de la Badr a poursuivi sa visite dans la wilaya en compagnie du wali de Mila, Mohamed Amieur en inspectant une exploitation agricole privée dans la localité de «Khadraouia» dans la commune de Oued El Athmania et un projet privé d'élevage de vaches laitières dans cette même commune, de même qu'il s'est rendu dans la commune de Tadjenanet pour inspecter l'agence locale de la Badr.

Hani Y.

Solidarité dans les zones frontalières

Remise d'aides aux familles nomades nécessiteuses

Une opération de remise d'aides de solidarité ciblant 150 familles nomades nécessiteuses vivant dans les zones frontalières de la wilaya d'El-Oued a été lancée mercredi à l'initiative du Croissant-Rouge algérien (CRA). L'opération, qui a été lancée par la présidente du CRA, Saïda Benhabib, touchera mercredi 70 familles dans trois zones du village de Douilet, commune de Ben-Guecha (150 km nord-est d'El-Oued) qui compte une forte concentration de population nomade. Elle ciblera jeudi 80 autres familles nécessiteuses de certaines localités enclavées telles qu'El-Ghenami et Miyeh-Cheikh, rele-

vant de la commune de Douar El-Ma (130 km sud-est d'El-Oued). Coïncidant avec la période de froid hivernal, l'initiative entre dans le cadre d'un programme arrêté par le CRA et ciblant un total de 500 familles nécessiteuses et nomades vivant en zones frontalières et montagneuses dans quatre wilayas du pays, à savoir El-Oued, Tébessa, Oum El-Bouaghi et Batna. La présidente du CRA, Saïda Benhabib, a auparavant annoncé, depuis la wilaya d'El-Oued, une initiative visant la création de clubs des amis du CRA à travers les wilayas du pays, pour accompagner et appuyer les actions de cet organisme de solidarité. Safy T.

familles. Une trentaine de bénévoles se sont mobilisés pour mener cette action de solidarité et faire parvenir les aides aux familles nomades et nécessiteuses ciblées, dans les zones frontalières de la wilaya d'El-Oued. Lancée depuis la wilaya d'El-Oued, l'initiative touchera par la suite les wilayas de Tébessa, Oum El-Bouaghi et Batna. La présidente du CRA, Saïda Benhabib, a auparavant annoncé, depuis la wilaya d'El-Oued, une initiative visant la création de clubs des amis du CRA à travers les wilayas du pays, pour accompagner et appuyer les actions de cet organisme de solidarité. Safy T.

Tébessa : une maman et son bébé meurent asphyxiés Les ravages du monoxyde de carbone...

UNE FEMME et son bébé ont trouvé la mort mercredi asphyxiés par le monoxyde de gaz dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire chahid Slimane-Djelloul sont intervenus pour l'évacuation des corps sans vie d'une femme, âgée de 26 ans et son bébé de quatre mois vers la morgue de l'hôpital du chef-lieu de wilaya, a précisé la même source détaillant que les victimes étaient asphyxiées par le gaz brûlé émanant d'un appareil de chauffage. Depuis le début de cette semaine, les services de la Protection civile de Tébessa ont secouru cinq personnes qui présentaient des symptômes d'une asphyxie au monoxyde de carbone, lors de trois interventions, a-t-on rappelé, appelant à la prudence dans l'utilisation des appareils fonctionnant au gaz.

R. T.

Articles soumis au droit additionnel de sauvegarde

La liste des marchandises importées publiée au JO



PHOTO: R.

■ La liste des marchandises soumises au droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) et les taux applicables ont été fixés par un arrêté ministériel publié au Journal officiel n° 6 daté du 27 janvier 2019.

Par Salem K.

La liste comporte 1 095 produits soumis au DAPS variant entre 30% et 200%. Pour rappel, l'instauration du DAPS comme instrument tarifaire intervient pour des raisons liées à la sauvegarde de la balance des paiements, l'encouragement de la production nationale et le développement des industries naissantes. Selon cet arrêté ministériel daté du 26 janvier 2019, les produits

concernés portent essentiellement sur les viandes des animaux, respectivement, de l'espèce bovine (fraîches ou réfrigérées), des espèces ovine ou caprine (fraîches, réfrigérées ou congelées), des viandes et abats comestibles des volailles. Les autres produits concernés portent sur les produits laitiers, le miel, les légumes et fruits, les céréales, les fruits secs, les sucreries, les pâtes alimentaires, la tomate en conserve, les boissons. Le DAPS s'applique aussi sur les ciments hydrauliques, les parfums et eaux de toilette, les préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire, les préparations utilisés pour papiers de toilette, pour serviettes à démaquiller, les produits de papeterie, les tapis, les matériaux de construction, les verres, les chaudières à foyer, cuisinières, les appareils pour le conditionnement de l'air, les réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs, les machines à laver, les

appareils de téléphone et les appareils d'éclairage. Pour rappel, le ministère du Commerce avait indiqué lundi dernier que les marchandises et produits qui avaient été soumis à la suspension provisoire à l'importation durant l'année 2018, sont, désormais, libres à l'importation, moyennant le paiement d'un Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS). Selon le ministère, la liste des marchandises et produits soumis au DAPS peut faire l'objet d'une «révision» et d'une «actualisation périodique», et ce, en fonction de l'évolution de la mise à niveau des entreprises nationales par rapport à la concurrence internationale et sur la base du suivi de volume des importations desdits produits, et ce, en coordination avec les secteurs économiques et les représentants des filières concernées. En vue de lutter, le cas échéant, contre les pratiques déloyales en matière d'importation, un dispositif du suivi des importations des produits soumis au DAPS est mis en place

(Commerce/Douanes). A noter qu'un autre décret exécutif n° 19-12 du 27 janvier 2019, publié également au Journal officiel n° 6, a indiqué que la liste des marchandises soumises à la suspension à l'importation concerne uniquement de différents types de véhicules et des tracteurs. Plus précisément, il s'agit des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes y compris les voitures du type «break» et les voitures de course. Il s'agit aussi des véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, et des véhicules automobiles des véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, et des véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épan-

deuses, voitures-ateliers, voitures radiologiques...). Cette liste porte aussi sur les tracteurs (à l'exclusion de chariots-tracteurs). Mais ce décret exécutif précise, par ailleurs, que ne sont pas soumis au régime de restrictions à l'importation les véhicules importés dans le cadre du dispositif de collections destinées aux industries de montage (CKD-SKD), ainsi que les véhicules importés par les personnes physiques pour leurs besoins et sur leurs devises propres. Ne sont également pas soumis au régime de restrictions à l'importation les véhicules importés par, respectivement, les invalides de la guerre de libération nationale et les enfants de chouhada handicapés, les nationaux non résidents lors de leur changement de résidence, les personnes atteintes, à titre civil, d'un handicap moteur, les agents diplomatiques et consulaires ainsi que les représentations des entreprises et des établissements publics à l'étranger, placés sous l'autorité des chefs de missions diplomatiques, et par les missions diplomatiques ou consulaires et les représentations des organisations internationales accréditées en Algérie, ainsi que par leurs agents. S. K./APS

Céréales/prix Les prix mondiaux du blé soutenus, après un appel d'offres égyptien

LES PRIX du blé restaient soutenus hier à la mi-journée après un appel d'offres lancé par l'Egypte, remonté par la Roumanie et la France. A peine quelques jours après la visite du président français au Caire, le GASC (General Authority for Supply Commodities), qui lance les appels d'offres internationaux pour le blé en Egypte, a retenu pour la première fois depuis juillet 2017 une offre de blé français, ce qui a rassuré le marché européen. «Ce résultat conforte l'attrait des origines européennes dans un contexte de hausse des prix russes en cette seconde partie de campagne», souligne le cabinet Agritel dans une note. Sur Euronext, la tonne de blé gagnait 25 centimes d'euro sur l'échéance de mars à 206 euros, ainsi que sur celle de mai à 207 euros, pour moins de 4 000 lots échangés. La tonne de maïs, elle, était stable à 179 euros sur l'échéance de mars, et abandonnait 25 centimes d'euro sur celle de juin à 182 euros, pour un peu plus de 450 lots échangés. Sur le marché américain, malgré la vente de 138 000 tonnes de maïs vers la Corée du Sud rapportée mardi, les cours à Chicago avaient marqué un recul mardi, l'échéance mars 2019 se rapprochant de ses plus bas niveaux de la semaine passée, notait Agritel. R. E.

Pétrole

Le Brent à plus de 61 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole progressaient légèrement hier en cours d'échanges européens, dans un marché rivié sur les tensions au Venezuela, pays possédant les plus importantes réserves d'or noir au monde. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 61,82 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 50 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 37 cents à 53,68 dollars. L'administration américaine a pris lundi plusieurs mesures contre le groupe pétrolier vénézuélien

PDVSA, des sanctions qui «se traduisent dans les faits par un embargo américain sur les importations de brut du Venezuela», ont commenté les analystes de Société Générale. L'opposant vénézuélien Juan Guaido a réclamé hier «plus de sanctions» de la part de l'Union européenne contre le gouvernement du président Nicolas Maduro, dans un entretien au quotidien allemand «Bild». Dans ces conditions, certains analystes s'étonnaient de ne pas voir les prix grimper encore plus, alors que le marché évolue dans une fourchette relativement étroite de 5 dollars, entre 58,5 et 63,5 dollars, depuis trois semaines. «Les Etats-Unis ont laissé entendre qu'ils pourraient utiliser leurs

réserves stratégiques», selon des informations de presse, ont souligné les analystes de JBC Energy. Par ailleurs, la crise vénézuélienne n'a pour l'instant pas affecté les réserves commerciales des Etats-Unis. Les acteurs du marché devaient se tourner hier vers les données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) sur le sujet. Pour les réserves arrêtées au 25 janvier, les analystes tablent sur une hausse de 3,15 millions de barils des stocks de brut, de 2,8 millions de barils des stocks d'essence mais sur une baisse de 1,1 million de barils des autres produits distillés (fioul de chauffage et diesel), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. Samah Y.

Batna

La cimenterie de Ain Touta envisage une production excédant un million de tonnes

■ La Société des ciments de Ain Touta (SCIMAT) relevant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), envisage de dépasser «de loin» les objectifs tracés pour l'année 2019 avec une production de plus 1,120 million de tonnes de ciment, selon le président-directeur général de cette société, Meftah Bey.

Par Baya T.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une cérémonie organisée à l'unité de production de ciment de la commune Tilatou, dans la daïra d'Ain Touta, en l'honneur notamment du club de l'Entente d'Ain Touta de handball, ayant remporté la coupe d'Algérie seniors de la saison 2018, le même responsable a précisé que la cimenterie d'Ain Touta qui a réalisé en 2018 une production de 1,128 million de

tonnes, s'emploie à «dépasser les objectifs tracés en 2019».

Cumulant une expérience de 32 ans, SCIMAT ambitionne de répondre aux besoins du secteur du bâtiment en matière de ciment, gravier et sable, a rappelé le même responsable faisant état d'une production annuelle de 1 million de tonnes de ciment commercialisé à travers les différentes unités commerciales et points de vente de la wilaya de Batna, des wilayas limitrophes et du Sud-est du pays jusqu'aux frontières algéro-

libyennes dans les wilayas d'Illizi, Ouargla, Adrar et Tamanrasset

«Cette cimenterie a de tout temps respecté son engagement s'agissant de l'application des normes mondiales de qualité dans le domaine de l'environnement, la santé et la sécurité pour le développement durable», a ajouté le même responsable.

Il a également évoqué la volonté de la Société de développer un système administratif intégré selon les normes mondiales, en plus de l'acquisition d'un filtre pour un montant de 1,20 milliard DA dans le cadre de la poursuite des programmes de modernisation et d'investissement visant la réduction de la pollution et la préservation des ressources naturelles.

Le P-DG de cette société a rappelé, en outre, le projet de partenariat lancé récemment entre la cimenterie d'Ain Touta et l'université Batna 2 chahid Mustapha-Benboulaïd, visant à créer un rapprochement entre le milieu universitaire et le secteur industriel et échanger les expériences du point de vue sur les plans théorique et pratique.

B. T./APS



Ph. > D. R.

Tissemsilt

Achèvement de la maintenance de 86 km de chemins vicinaux

Les travaux de maintenance de 86 kilomètres de chemins vicinaux dans la wilaya de Tissemsilt ont été achevés dernièrement, a-t-on appris mardi du directeur des travaux publics lors de son exposé présenté devant le conseil exécutif de la wilaya.

Inscrite dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, cette opération a touché des tronçons de chemins vicinaux en état de détérioration comme priorité dont les chemins des communes de Beni Lahcen, de Sidi Abed, de Lardjem, de Theniet El Had et de Ammari.

Le même responsable annonce la maintenance prochaine de 10 km de chemins communaux de la deuxième tranche sur le budget de la caisse précitée qui concernera

ceux traversant les villages de Sidi Lantri (commune de Melaab et les communes de Beni Chaïb, Larbaa et Youssoufia).

Par ailleurs, la direction des travaux publics a réceptionné, jusqu'à la fin d'année dernière, plusieurs projets de confortement de 7 km de chemins de wilaya (CW 1 reliant Maacem à la wilaya de Tiaret, CW 15 entre Ouled Bessam et Beni Chaïb et le carrefour de l'entrée ouest du-chef lieu de wilaya).

Il est prévu également la réception, avant la fin du premier semestre de l'année en cours, de projets d'aménagement de 50 km de tronçons de routes nationales, de wilaya et vicinaux dont 18 km du CW 10 entre Maacem et CW 1, en plus de la fin du projet du dédoublement de la RN 14 dans son tron-

çon reliant Khemisti et Tissemsilt sur 10 km, dans le but d'éradiquer définitivement les points noirs causant des accidents de la circulation et partant de son importance économique. En outre, des projets seront concrétisés prochainement au niveau des zones d'activités de Tissemsilt et de Khemisti. Par ailleurs, le parc du secteur des travaux publics sera doté bientôt de deux chasse-neiges destinés à intervenir en cas d'intempéries au niveau du territoire de Bordj Emir Abdelkader et de Sidi Boutouchent.

Le wali, Salah El Affani, a insisté lors de cette réunion, sur la prise en charge urgente des tronçons des CW 17 entre Tissemsilt et Bougara (Tiaret) notamment.

Mahi Y.

Inondations à Annaba

Une caravane de solidarité pour venir en aide aux sinistrés

Les quartiers affectés par les dernières intempéries ayant sévi dernièrement dans plusieurs communes de la wilaya d'Annaba sont témoins, depuis, d'un important élan de solidarité à la faveur d'une caravane initiée par la Direction de l'action sociale (DAS) et quelques associations caritatives pour venir en aide aux familles sinistrées. C'est le cas de la cité Boukhadra dans la commune d'El Bouni où 312 familles ont été provisoirement relogées dans une mosquée et un établissement scolaire du quartier, ou encore des cités Salah Attoui et Zemouria, dans la commune d'El Hadjar, qui, jusqu'à présent sont encore submergées par les eaux, mais qui, grâce aux

bienfaiteurs reçoivent des dons (vêtements chauds, couvertures, denrées alimentaires et autres médicaments). A ce propos, le directeur de la DAS, Mourad Sayad, a assuré que cette opération de solidarité envers les sinistrés de la cité Boukhadra se poursuivra «tant que toutes les familles concernées n'auront pas regagné leurs maisons». Par ailleurs, de nombreux citoyens se sont joints à cet élan de solidarité en offrant des repas chauds ainsi que des effets vestimentaires aux enfants et aux personnes âgées, comme en témoignent de nombreuses familles hébergées depuis quatre jours à la mosquée Khadidja Oum El Mouminine de la cité Boukhadra. D'autre

part, des opérations sont actuellement menées dans cette même cité, mais aussi dans plusieurs quartiers de la commune d'El Hadjar, pour nettoyer les coulées de boue et pomper les eaux qui se sont infiltrées dans les établissements scolaires contraignant les écoles de la région à fermer leurs portes devant les élèves depuis dimanche. Suite aux inondations, la wilaya d'Annaba a reçu du matériel de plusieurs wilayas voisines pour l'assainissement et l'évacuation des eaux, en plus d'avoir bénéficié d'un projet de réalisation d'un barrage de protection contre les crues dans la région de Bouhdid.

Younès F.

Anem de Tlemcen

Plus de 18 200 postes d'emploi offerts en 2018

Pas moins de 18 273 postes d'emploi ont été offerts en 2018 dans la wilaya de Tlemcen par le biais de l'annexe de l'agence nationale de l'emploi (Anem), a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'emploi. Le chef de service statistiques, Nasreddine Belayachi, a indiqué que le nombre de placements classiques assurés par l'Anem a atteint 12 212 détenteurs de contrats de travail dont 179 contrats à durée indétermi-

née (CDI) et 12 033 contrats à durée déterminée (CDD) dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services.

En outre, 6 061 demandeurs d'emploi ont bénéficié du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) dans le secteur économique dont 1 915 pour les diplômés universitaires, 2 487 dans le cadre de contrats d'insertion professionnelle et 147 de contrats de formation, 1 512 de contrats de travail aidé (CTA), a

indiqué M. Belayachi, soulignant que sur l'ensemble des postes, 1 411 ont été orientés vers les cantines scolaires et leur gestion à travers les communes et 851 vers sept communes frontalières.

Le taux de placement a augmenté de 30 % l'an dernier par rapport à 2017 à la faveur des campagnes de sensibilisation initiées par la direction de l'emploi à travers les communes pour inciter les demandeurs

d'emploi à s'inscrire aux annexes de l'Anem et pouvoir ainsi bénéficier des offres de travail dans le secteur économique.

L'agence de wilaya de l'Anem, qui compte sept annexes, a enregistré 68 339 demandes d'emploi en 2018 dont 28 071 personnes sans qualification, 24 911 diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et 15 357 diplômés universitaires.

Yali G.

Relizane

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

LES SERVICES de la police de la wilaya de Relizane ont démantelé un réseau de trafic de drogue et saisi plus de 2,408 kilos de kif traité et des comprimés psychotropes, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Selon un communiqué de ce corps dont une copie a été remise à l'APS, l'opération a eu lieu la semaine dernière où les éléments de la brigade de recherche et intervention avaient, sur la base d'informations, arrêté six individus et saisi des armes blanches et un montant de 200 000 DA, a-t-on indiqué. La même source a signalé également la saisie de deux véhicules touristiques utilisés dans le transport de la drogue d'une wilaya à une autre. Une procédure judiciaire a été engagée et les mis en cause dans cette affaire ont été déferés devant la justice.

O. N.

Tunisie

L'UE reconduit pour un an les sanctions imposées à la famille de Ben Ali

■ L'Union européenne (UE) a reconduit pour un an les sanctions imposées à la famille et aux proches de l'ancien président tunisien Zine el Abidine Ben Ali, poursuivis pour «détournements de fonds», selon une décision publiée mardi au «Journal officiel».

Par Moncef G.

Les pays membres de l'Union européenne ont reconduit jusqu'au 31 janvier 2020 le gel des avoirs détenus dans l'UE par les personnes poursuivies en Tunisie dans le cadre du réexamen annuel de ces mesures restrictives, précise la décision entrée en vigueur mardi. Par ailleurs, Mohamed Marouane Ben Ali Ben Mohamed Mabrouk, (un ex-gendre de Zine el Abidine Ben Ali) qui était poursuivi par la justice tunisienne pour «acquisition de biens mobiliers et immobiliers, ouverture de comptes bancaires et détention d'avoirs financiers dans plusieurs pays dans le cadre d'opérations de blanchiment d'argent», est retiré de la liste, précise le texte. Le réexamen des sanctions – gel des avoirs détenus dans l'UE et interdiction de se rendre dans l'UE – permet de modifier la liste en fonction des résultats des enquêtes menées dans le pays. Marouane Mabrouk est l'ancien mari de Cyrine Ben Ali, l'une des filles du premier mariage de l'ex-président Ben Ali. Il habite toujours en Tunisie, où il codirige l'entreprise Mabrouk, l'un des principaux groupes privés familiaux tunisiens, présent dans la grande distribution (Monoprix, Géant) et la banque. Les avoirs de Marouane Mabrouk saisis après les troubles de 2011 en Tunisie, dont la société Investec propriétaire de 50,99 % de la société Orange, ainsi que MTH propriétaire de parts dans l'assureur GATT, ont été transférés au fonds Karama Holding, qui gère tous les avoirs indus du clan Ben Ali.

Deux nouveaux partis politiques sur fond de préparatifs pour deux échéances électorales

Deux nouveaux partis politiques ont été récemment créés en Tunisie, sur fond de débats sur les élections législatives et présidentielle prévues en fin d'année, alors que la pression sociale persiste sur le gouvernement. Après la récente grève générale observée par le secteur public le 17 janvier dernier à l'appel de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), le président du groupe parlementaire de la Coalition nationale, Mustapha Ben Ahmed, a annoncé dimanche dernier à Monastir, la naissance du mouvement «Vive la Tunisie», attribué au chef du gouvernement, Youssef Chahed, alors qu'une autre formation politique, Parti patriotique démocrate (PPD), avait vu le jour quelques jours avant.

Le conseiller auprès du chef du gouvernement, Kamel Haj Sassi, a indiqué que «Vive la Tunisie» est un mouvement, qui réunit la famille centriste, démocratique et constitutionnelle et vient soutenir les initiatives de réforme en associant les jeunes et les femmes. Il a appelé, au besoin, d'«*assainir le climat politique et de se réconcilier avec la mémoire nationale*».

De son côté, Slim Azzabi, ancien directeur du cabinet présidentiel qui a été chargé de coordonner les réunions régionales dédiées à la présentation du nouveau projet politique, a mis l'accent sur la nécessité de réhabiliter la famille constitutionnelle pour «*relever les grands défis dont le pays fait face et rééquilibrer la scène politique*».

Pour leur part, Mahmoud Baroudi (Coalition nationale) ainsi que l'ancien président du Commerce Mohsen Hassan, la naissance de «Vive la Tunisie» est un message d'espoir pour affirmer que la Tunisie est «*capable de se relever pour édi-*

fier son avenir et sortir le pays de la crise politique». Quelque jours auparavant, une nouvelle formation politique baptisée «Parti patriotique démocrate (PPD)» a également été créée en Tunisie, par Moez Khatmi, portant le nombre total des partis politiques à 215 dans le pays.

Attachement aux réformes et aux principes démocratiques

Si pour les fondateurs ainsi que les partisans du parti «Vive la Tunisie», ce mouvement représente la modernité et la démocratie basée sur «la pensée bourgeoise», pour certains chefs de partis, cette nouvelle formation n'est tout autre qu'une «copie défigurée» du parti au pouvoir «Nidaa Tounes».

Mais pour M. Ben Ahmed – l'un des fondateurs de ce nouveau parti – il s'agit d'un mouvement à référentiel «démocratique moderniste», qui vient de «rompre avec l'autoritarisme et adopte le dialogue et la démocratie comme principes fondamentaux».

Selon ses initiateurs, le parti garantit l'égalité entre toutes les régions et tient compte de l'expérience et la compétence en matière de gestion et œuvre pour «un développement économique global qui rompt avec la corruption et le terrorisme», plaçant également pour «la modernité et la justice sociale», et reste attaché au mouvement de réforme.

Néanmoins, pour le secrétaire général du parti al-Joumhour, Issam Chebbi, le nouveau parti politique «Vive la Tunisie» est une «copie défigurée» du mouvement «Nidaa Tounes», déclarant qu'il va «*connaître le même sort*», invitant le gouvernement à porter un intérêt particulier au dossier



PH. > D. R.

de l'enseignement et aux problèmes vitaux du pays, «*plutôt que de s'occuper à former un parti progouvernemental*». Selon lui, ce nouveau parti a été créé «pour permettre au gouvernement de rester au pouvoir, malgré l'échec de son programme».

De son côté le chef du mouvement «Al Chaab», Zouheir Maghzaoui a critiqué «*l'utilisation par le Chef du gouvernement, des moyens de l'Etat dans la création d'un mouvement pour rivaliser les autres partis politiques lors des élections de 2019*».

Nouvelle grève générale à l'appel de l'UGTT

Ces nouveaux développements politiques sont enregistrés, alors que les prochaines élections législatives et présidentielle suscitent déjà l'intérêt de la classe politique, qui reste, pour sa part, à l'écoute de l'UGTT.

Le principal syndicat dans le pays a lancé un nouvel appel à la grève générale les 20 et 21 février dans le secteur public, la troisième depuis novembre dernier, se disant, toutefois, ouvert au dialogue pour un compromis avec les pouvoirs publics. L'inflation, alimentée notamment

par la chute du dinar tunisien, et le chômage persistant au-dessus de 15%, alimentent un mécontentement qui se traduit par des heurts ponctuels notamment en janvier, et une série de mobilisations sociales.

Selon des acteurs politiques et partenaires sociaux, «*jamais la Tunisie n'a connu une crise aussi grave*», marquée notamment par la pénurie des produits alimentaires de base, l'augmentation du taux de chômage et une inflation chiffrée à 8 pc, en plus des grèves générales décrétées par l'UGTT.

Dans ce contexte, M. Maghzaoui du mouvement Al Chaab, a tenu le président de la République et le chef du gouvernement pour responsables de l'actuelle situation économique et politique dans le pays, appelant les Tunisiens à participer massivement aux prochaines élections en vue de choisir leurs représentants sur la base de «*programmes clairs capables de sauver le pays*». Pour sa part, le président du mouvement «al-Irada», Moncef Marzouki, a appelé à un dialogue national sérieux auquel participeraient toutes les forces vives politiques, économiques et civiles.

M. G.

Sahara occidental/Maroc

Réunion du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental

L'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, était attendu mardi à New York pour briefer le Conseil de sécurité sur la dernière table ronde de Genève et les démarches qu'il compte entreprendre en prévision de la relance du processus onusien.

Ces consultations à huis clos interviennent en application de la résolution 2440 qui demande au secrétaire général de l'ONU de tenir le Conseil de sécurité informé de l'évolution de la situation au Sahara occidental, trois mois après l'adoption de la résolution ou à chaque fois qu'il le juge opportun. L'ancien président allemand devrait informer le

Conseil de sécurité des préparatifs en cours pour tenir une deuxième table ronde en mars prochain, selon des sources proches de l'organe onusien.

La réunion sera fort probablement sanctionnée par une déclaration du Conseil de sécurité, dans laquelle l'organe onusien devrait se féliciter des premières discussions de Genève, tout en soulignant l'élan généré par la reprise des négociations directes entre les parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc.

Toujours selon les mêmes sources, l'entérinement de l'accord commercial UE-Maroc, incluant le Sahara occidental

occupé, par le parlement européen fera l'objet de discussions lors de ce briefing, le premier organisé depuis la table ronde de Genève.

Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité le 18 janvier, le Front Polisario a dénoncé cet accord, décrit comme «un obstacle majeur au processus dirigé par l'ONU», exhortant les membres du Conseil de sécurité à encourager les pays européens à reconsidérer leur décision.

M. Kohler pourrait également fournir une évaluation sur la situation dans la zone tampon d'El Guergarat. L'ONU avait déjà livré la sienne il y quelques jours

de cela lorsqu'elle avait apporté un cinquantième démenti aux allégations formulées par le Maroc sur une «*violation*» du cessez-le feu par le Front Polisario.

Un autre élément important est à souligner : le retour de l'Afrique du Sud au Conseil de sécurité qui pourrait complètement modifier la dynamique au sein de cet organe sur la question du Sahara occidental, s'accordent à dire les mêmes sources.

L'Afrique du sud a récemment réitéré son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ainsi qu'au règlement du conflit dans le cadre de la légalité internationale.

Depuis une année, la question du Sahara occidental revient en force sur l'agenda de paix du Conseil de sécurité, appuyée par les Etats-Unis qui veulent mettre fin à ce conflit gelé.

Washington, agacé par le blocage du processus de paix, a maintenu la pression au Conseil pour soutenir une relance des négociations à l'arrêt depuis 2012.

La délégation américaine à l'ONU a évoqué «une nouvelle approche» des Etats Unis pour le règlement de ce conflit, affirmant qu'il ne peut plus y avoir «de Business as usual» avec la Minurso et le Sahara occidental.

K. L.

Sovac Algérie

Tous concernés pour freiner l'hécatombe routière



Animée par Ali Zidane

Sovac Algérie a participé à la 2^e édition du Salon international de la sécurité et de la prévention routières, «RS Expo 2019» organisé par Le Centre national de la prévention et de la sécurité routières (CNPSR) et Symbiose communication environnement qui s'est déroulé du 28 au 30 janvier 2019 au Pavillon central (Safex).

Parce que la sécurité des conducteurs et des passagers

des véhicules est une affaire de tous, Sovac Algérie se joint aux efforts des autorités afin de mener une campagne de sensibilisation sur les dangers de la route et sur les facteurs à l'origine de l'hécatombe routière.

Si le facteur humain est la cause principale des accidents, selon les statistiques du Centre national de la prévention et de la sécurité routière, il n'en demeure pas moins que rouler dans un véhicule en bon état et répondant aux normes de sécurité est essentiel pour la vie des conduc-

teurs et passagers des véhicules. Ainsi, la participation de Sovac Algérie à ce Salon de la sécurité routière a pour objectif de sensibiliser sur l'importance de l'utilisation des pièces de rechanges d'origine dans les véhicules. La prolifération de la pièce de rechange contrefaite a constitué ces dernières années un réel danger pour les conducteurs. Ces derniers ont placé, malheureusement, le facteur prix en priorité sur la sécurité et l'origine de la pièce, notamment sur les pièces consommables telles que les plaquettes de freins, les amortisseurs, les filtres... etc. Les pièces de rechange commercialisées par Sovac sont conformes au cahier des charges du constructeur sous le label VAG : une pièce de qualité et parfaitement adaptée aux véhicules du Groupe Volkswagen et répondant aux exigences de sécurité. Les véhicules contrôlés et réparés dans les ateliers agréés par Sovac sont remis en circulation dans les mêmes conditions de sécuri-

té et de confort exigées par le constructeur. Les plaquettes de frein d'origine sont sûres et parfaitement adaptées et mises au point en fonction du poids, de la puissance et de la vitesse maximale des véhicules. Elles résistent à une pression énorme et à des températures extrêmes. Prendre son véhicule pour une révision peut sembler un acte banal, mais il peut également être un acte fatal si les conditions de cette révision et si les matériaux utilisés ne sont pas aux normes ou contrefaits.

Si les freins sont un élément important pour la sécurité, beau-

coup d'autres pièces sont tout aussi importantes et le conducteur doit impérativement prendre conscience de son acte d'achat d'une nouvelle pièce.

Il faut rappeler que divers dispositifs de sécurité sont mis en œuvre dans le but d'améliorer la sécurité routière et de réduire le nombre de victimes sur les routes, tels que la ceinture de sécurité, l'airbag pour absorber l'énergie de l'impact, l'ABS pour garder le contrôle de la direction tout en freinant et bien d'autres équipements qui rappellent au conducteur que prévenir vaut beaucoup mieux que guérir.

Kia Al Djazaïr

Diagnostic et formateurs techniques au RS Expo



Kia Al Djazaïr, avec sa direction après-vente, participe à la 2^e édition du Salon international de la sécurité et de la Prévention routières «RS EXPO : route et sécurité Expo», du 28 au 30 janvier 2019 au niveau du pavillon central de la Safex, Pins Maritimes, Alger.

Cette 2^e édition est sous le haut patronage de Messieurs le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et le ministre des Travaux publics et des Transports.

Kia Al Djazaïr dispose d'une superficie de 36m² comprenant un espace d'accueil, espace d'exposition de pièces de rechange d'origine Kia ainsi qu'un comparatif des pièces d'origine usées et pièces contrefaites. Un espace diagnostic

sera animé par des formateurs techniques après-vente de Kia Al Djazaïr.

Des vidéos sur la sécurité routière de l'automobiliste et de ses passagers seront diffusées sur un grand écran. Sur l'espace diagnostic, un écran diffusera des vidéos montrant la différence et l'impact de la pièce d'origine Vs contrefaites, cet atelier sera animé par des formateurs technique après-vente Kia visant à interpeller l'automobiliste sur l'entretien et la maintenance de son véhicule dans notre réseau professionnel.

L'ambassadeur de la marque Kia Al Djazaïr, le footballeur international algérien Antar Yahia, nous a fait l'honneur de sa présence sur notre stand lors de l'inauguration le lundi 28 janvier 2019.

Salon international de la sécurité et de la prévention routières

Renault Algérie présente les bons réflexes à adopter au volant

Le Groupe Renault participe au Salon international de la sécurité et de la prévention routières et confirme son engagement citoyen. Le Groupe Renault participe à la 2^e édition du Salon international de la sécurité et de la prévention routières, du 28 au 30 janvier 2019 à la Safex.

Au-delà de l'exposition des modèles phares de la marque au losange, les formateurs de Renault Algérie Académie, experts en sécurité routière, animeront des ateliers pratiques dans le but de sensibiliser les visiteurs du salon aux bons réflexes à adopter au volant et lors de l'entretien de leurs véhicules. Les ateliers «Bonnes Pratiques», «Sécurité à Bord» et «Pièces d'Origine» y sont animés



tous les jours au niveau du stand Renault. A travers cette participation, le Groupe Renault confirme son engagement dans la sécurité des automobilistes algériens et leur sérénité au volant. Pour rappel, la prévention routière est

un des principaux leviers de l'action citoyenne de Renault Algérie, aux côtés de la Solidarité, grâce notamment à son partenariat avec le Croissant-Rouge algérien, et de l'Education, à travers l'accompagnement d'étudiants algériens méritants dans des formations d'excellence au sein d'institutions prestigieuses.

RS EXPO

Les pneumatiques Pirelli proposent des contrôles gratuits

Pirelli était présent à la deuxième édition de RS Expo, Salon international de la sécurité et de la prévention routières «RS EXPO» qui s'est tenu à la Safex-Pins Maritimes, Alger, du 28 au 30 janvier.

A cette occasion, Pirelli a disposé de deux stands, le premier, un atelier au niveau du pavillon central où les visiteurs pourront participer au jeu organisé.

Un jeu qui leur permettra de sensibiliser le public aux dangers de la conduite avec des pneus mal entretenus mais aussi de gagner pleins de cadeaux !

Dans le stand extérieur, installé au niveau du parking de la Safex, les experts Pirelli ont proposé à tous les automobilistes un contrôle gratuit de leurs pneumatiques ainsi que des conseils

sur le bon entretien des pneus.

Une façon ludique et concrète de sensibiliser le public à l'importance du pneumatique pour la sécurité de nos routes. Après une première édition où plus de 400 véhicules ont été contrôlés en trois jours avec un constat alarmant puisque 56% des automobilistes roulaient avec des pneus sous gonflés et pas moins de 32% en situation de sous gonflage dangereuse.

L'objectif de cette opération sera, en premier lieu, la sensibilisation du grand public sur les dangers que peuvent causer des pneumatiques mal entretenus et mal gonflés, en second lieu, leur inculquer les bonnes pratiques pour entretenir leurs pneumatiques.

Industrie automobile

Volvo rappelle 219 000 voitures pour vice de tuyauterie

VOLVO CARS, propriété du Chinois Geely, rappelle 219 000 voitures en raison d'une fragilité des conduits de carburant dans le compartiment moteur, a-t-on appris hier auprès d'un porte-parole du constructeur.

Volvo entend contrôler «à titre préventif» 11 de ses modèles à moteur diesel – dont ses deux luxueux SUV XC60 et XC90 – commercialisés en 2015 et 2016 sur «les marchés clés ainsi que les plus petits marchés», a indiqué le porte-parole à l'AFP. Quelque 37 000 voitures sont rappelées en Suède, 31 000 au Royaume-Uni et 26 000 en Allemagne, ses trois principaux clients européens. Le constructeur ne donne pas davantage de détails pour le reste de ses marchés.

A terme, les défaillances peuvent conduire à des fuites de carburant dans le compartiment moteur, signale le constructeur. Selon lui, aucun accident lié à cette anomalie n'a été recensé. Volvo Cars a envoyé une lettre à tous les clients concernés leur demandant de «contacter sans tarder le concessionnaire Volvo le plus proche pour faire rectifier le problème», a ajouté le porte-parole du groupe.

Racheté à l'américain Ford en 2010 par le constructeur chinois Geely, Volvo Cars a redressé spectaculairement ses comptes et son image de marque. Il a misé en outre sur les voitures autonomes, où il est aujourd'hui l'un des plus avancés. En 2017, année où il a battu un nouveau record de ventes, le groupe a annoncé qu'il ne lancerait plus que des modèles électriques ou hybrides à compter de 2019, promettant la «fin historique» des véhicules équipés seulement d'un moteur à combustion.





Philippines

Deux morts dans l'attentat contre une mosquée

■ Deux personnes ont été tuées hier dans une attaque à la grenade contre une mosquée du Sud des Philippines, quelques jours après un sanglant attentat dans une cathédrale et un vote favorable à l'autonomie des musulmans de la région, selon les autorités.

Par Rima C.

Des responsables politiques ont appelé à l'unité interreligieuse dans l'archipel à très grande majorité catholique, les autorités soulignant que rien ne faisait croire que cette nouvelle attaque avait été commise en représailles à celle perpétrée contre la cathédrale. Les deux victimes ont été tuées alors qu'elles dormaient dans la mosquée de Zamboanga, une grande agglomération de l'extrême sud-ouest de l'île de Mindanao qui compte une très forte minorité musulmane. Bon nombre de vitres de l'édifice religieux ont été brisées. A l'intérieur, des traces de sang étaient visibles sur des tapis de prière. Trois jours auparavant, pendant la messe du dimanche, la cathédrale de l'île de Jolo a été la cible d'un attentat revendiqué par le groupe Etat islamique. L'île de Jolo, un bastion du mouvement islamiste Abou Sayyaf, se trouve à 150 km au sud-ouest du grand port de Zamboanga. L'attaque contre la mosquée a également fait quatre blessés, a dit à l'AFP le lieutenant-colonel Gerry Besana, porte-parole régional de l'armée. «Il est diffi-

le de dire qu'il s'agit de représailles» à l'attentat contre la cathédrale, a-t-il averti. «Il y a beaucoup d'explications possibles.» «Nous enquêtons toujours mais nous n'avons trouvé aucune connexion», a renchéri le ministre de la Défense Delfin Lorenzana. «Dans le passé, quand des églises ont été attaquées, il n'y a pas eu d'actions de représailles». Les autorités n'ont identifié publiquement aucun suspect et l'attaque n'a pas été revendiquée. «Quelle que soit la foi de chacun, nous ne devons pas être les victimes du cercle vicieux de la violence que ces terroristes tentent de créer», a déclaré sur Twitter Zia Alonto Adiong, un homme politique local. «Ne tombons pas dans leur piège et ne leur donnons pas la satisfaction de devenir ennemis (catholiques et musulmans)». Les autorités, qui cherchent aussi les auteurs de l'attaque de la cathédrale, avaient initialement affirmé que celle-ci n'était pas un attentat-suicide. Mais le président philippin Rodrigo Duterte a contredit mardi cette affirmation en avançant qu'un kamikaze s'était bien fait exploser dans l'édifice. Dans un communiqué, le groupe El

avait affirmé que deux kamikazes s'étaient fait exploser à l'intérieur de la cathédrale et dans le parking à l'extérieur, selon le Centre américain spécialisé dans la surveillance de la mouvance jihadiste (SITE). L'enquête se concentre actuellement sur un groupe ayant partie liée aux islamistes d'Abou Sayyaf. Les autorités estiment que l'attentat est vraisemblablement l'oeuvre de la faction Ajang-Ajang, un groupe de quelques dizaines de membres, et était motivé par la vengeance après la mort de leur chef l'année dernière. Cette attaque, l'une des plus sanglantes de ces dernières années aux Philippines, est une gifle aux années d'efforts de paix qui ont culminé la semaine dernière par le référendum local qui a largement validé la création d'une nouvelle région autonome appelée Bangsamoro. Ce processus de paix vise à tourner la page de décennies de violences dans le Sud, où des musulmans avaient pris les armes dans les années 1970 pour réclamer l'autonomie ou l'indépendance dans ce qu'ils considéraient comme leur terre ancestrale. Cette insurrection a fait 150 000 morts. Le principal groupe rebelle, le Front Moro



PH. > D. R.

islamique de libération (Milf), avait signé en 2014 un accord de paix avec le gouvernement prévoyant d'octroyer l'autonomie à la minorité musulmane dans certaines parties de la grande île de Mindanao et des îles de l'extrême sud-ouest. Mais ce processus de paix n'implique pas les factions radicales alignées sur l'EI. L'île de Jolo, qui abrite beaucoup d'entre elles, est le seul secteur qui ait rejeté lors du réfé-

rendum la création de la région Bangsamoro. L'attaque de hier a déjà été largement condamnée. «Il n'y a pas de rédemption pour de tels meurtres blasphématoires. Attaquer des gens sur leur lieu de prière est la forme la plus élevée de lâcheté et d'obsécénité», a déclaré Mujiv Hataman, un responsable régional. «Nous appelons toutes les religions (...) à se rassembler pour prier pour la paix.» R. C.



Points chauds

Banlieues

Par Fouzia Mahmoudi

Dès le début de la crise des «gilets jaunes» il a été mis en avant que cette mobilisation sans précédent avait du mal à susciter intérêt et engouement dans les banlieues françaises et quartiers majoritairement habités par des Français d'origine maghrébine ou africaine. Un constat que le gouvernement lui-même fait à l'occasion du grand débat national voulu par Emmanuel Macron. En effet, «il y a un peu moins de réunions» dans «les banlieues et les quartiers difficiles», alors que sur le reste du territoire la «répartition de ces réunions (est) assez homogène», a relevé cette semaine Sébastien Lecornu coanimateur du grand débat national. Depuis le début de l'organisation du grand débat national lancé par Emmanuel Macron pour éteindre la grogne sociale née du mouvement des «gilets jaunes», il y a eu «un demi-million de contributions directes sur le site internet», a rappelé le ministre chargé des Collectivités territoriales au micro de France Inter. Ces «500 000 contributions ne comptabilisent pas les contributions papier installées dans les mairies, courriers qui nous arrivent en grand nombre à la mission du grand débat ou les courriers qui arrivent directement dans les ministères, à Matignon ou à la présidence de la République», a-t-il précisé. En outre, «2 700 réunions d'initiatives locales» ont été organisées «sans impulsion jacobine» ces trois dernières semaines et «60% de ces réunions sont organisées par des élus locaux ou institutions locales, ce qui crée une répartition de ces réunions assez homogènes sur le territoire», a-t-il relevé. Seul bémol : «Les banlieues et les quartiers difficiles sur lesquels il y a un peu moins de réunions», où «il faut qu'on fasse attention (...), où peut-être il faut qu'on accompagne davantage nos concitoyens pour organiser ces réunions», a-t-il suggéré, précisant que le ministre du Logement Julien Denormandie «s'y emploie», comme la ministre des Outre-mer Annick Girardin avec les ultramarins. Reste à savoir si ce débat national finira par intéresser les banlieues françaises ou si ces dernières se tiendront isolées de ces discussions, parce que peut-être elles ne se sentent pas concernées par cette mobilisation des «gilets jaunes». Une situation embarrassante pour le gouvernement qui devra trouver une façon d'impliquer ces populations qui préfèrent se tenir à l'écart alors même que l'espoir d'une nouvelle France galvanise les «gilets jaunes» qui plus de deux mois après le début de leur mobilisation sont toujours dehors à bloquer la circulation et à manifester chaque samedi.

F. M.

Brexit

May prête à un nouveau bras de fer avec les Européens

En voulant rouvrir avec l'appui de son Parlement les négociations sur l'accord de divorce avec l'UE, la Première ministre britannique Theresa May se prépare à un nouveau bras de fer avec les dirigeants européens, qui lui ont rapidement signifié qu'ils ne comptaient pas bouger. La France et l'Allemagne ont clairement fait savoir que les termes du traité déjà approuvé entre les 27 et l'UE n'étaient plus négociables. Le porte-parole du président du Conseil européen Donald Tusk, avec lequel M^{me} May doit s'entretenir dans la journée, a affiché la même fermeté dès mardi soir, peu après le vote du parlement britannique en faveur de nouvelles négociations. M^{me} May a aussi prévu de discuter cette semaine avec son homologue irlandais, Leo Varadkar, et de recevoir à Downing Street le leader de l'opposition travailliste Jeremy Corbyn. Mardi soir, les députés britanniques ont adopté un amendement déposé par le conservateur Graham Brady, demandant à trouver des «arrangements alternatifs» aux dispositions relatives au controversé «filet de sécurité» («backstop»), visant à éviter le retour d'une frontière physique entre la province britannique d'Irlande du Nord et la République d'Irlande. Le gouvernement avait décidé, peu avant le vote, de soutenir cet

amendement. Un revirement de taille pour Theresa May, qui proclamait hier qu'elle a encore quelques semaines que son «Traité de retrait» de l'UE, à peine négocié pendant 17 mois mais rejeté il y a deux semaines par une majorité écrasante de députés britanniques, était le «meilleur» et «le seul possible». L'adoption de l'amendement était considérée hier comme une victoire de l'exécutif par les tabloïds britanniques après la débandade du 15 janvier. «Le Triomphe de Theresa», titrait le «Daily Mail». «Elle l'a fait», s'enthousiasmait le «Daily Express». «L'accord de May ressuscité», estimait le «Daily Mirror». «La dynamique a changé», s'est réjoui sur la BBC le ministre en charge du Brexit, Stephen Barclay. Le vote de l'amendement constitue selon lui «un mandat clair pour que la Première ministre retourne devant les Européens pour dire voicilà ce que le Parlement soutiendra». Il estime que les craintes d'un divorce brutal vont forcer les dirigeants européens à accepter de nouvelles négociations à moins de deux mois du Brexit, prévu le 29 mars. «L'élément clé ici est que les deux parties veulent trouver un accord». Mais l'UE semble loin d'être prête à accepter une demande qu'elle a déjà repoussée à plusieurs reprises. Ce texte est «la meilleure et unique solu-

tion», a souligné hier le ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas dans une interview au groupe de médias Funke. La veille, le président français Emmanuel Macron avait martelé que cet accord de retrait était «le meilleur possible» et n'était «pas négociable». «Les Brexiteurs acharnés vivent dans un monde imaginaire», a tacle l'écologiste Philippe Lamberts, député européen belge, sur la BBC. «Les gens sous-estiment la détermination des 27 à maintenir l'intégrité du marché unique», a-t-il ajouté, estimant que «la probabilité d'un Brexit sans accord augmente chaque jour». C'est à ce scénario que se préparait hier le patronat britannique, pas le moins du monde convaincu par l'optimisme affiché par certains dirigeants politiques. «Je ne pense pas qu'il y aura une seule entreprise ce matin qui arrêtera ses préparatifs en vue d'un «no deal» après ce qui s'est passé hier», a déclaré Carolyn Fairbairn, directrice de la CBI, principale organisation patronale britannique. «Je crains même que cela ne les accélère». Signe de l'inquiétude des milieux économiques, la monnaie britannique a plongé mardi soir après le rejet d'un amendement de la députée travailliste Yvette Cooper, qui aurait pu avoir pour conséquence de repousser la date du Brexit.



Festival du «Samaâ soufi» de Sétif

Youssef Sefraoui et «Ichrak Bouna» enchantent le public



■ Le public de la Maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif a été enchanté, lors de la deuxième soirée du Festival international du Samaâ soufi. Cette manifestation culturelle et artistique a suscité l'intérêt du public, venu nombreux assister aux différentes activités organisées dans le cadre de cet événement.

Par Abla Selles

Le mouchid tunisien Youssef Sefraoui et la troupe algérienne «Ichrak Bouna» ont créé une ambiance festive à la Maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, en interprétant de nombreuses chansons soufies inspirées du patrimoine maghrébin, lors de la deuxième soirée du Festival international du Samaâ soufi.

Cette manifestation culturelle a tenu toutes ses promesses à travers la prestation magistrale du chanteur tunisien Youssef Sefraoui et la troupe algérienne Ichrak Bouna qui ont enchanté le public avec une multitude de chants soufis du patrimoine maghrébin et musulman, à l'image de l'intemporelle chanson «Talaâ El Badr Alaina» ou encore «Ya Achikine Rassoul Allah».

La fusion des mélodies tunisiennes avec le timbre musical algérien ont électrisé l'atmosphère lors de cette soirée, au point où bon nombre de femmes présentes ont ponctué de youyous la magnifique prestation du duo formé par Youssef Sefraoui et la troupe Ichrak Bouna.

Au cours de cette même soirée, le public avait aussi rendez-vous avec la troupe «Issekta» de Tamanrasset dont les membres ont interprété avec brio un bouquet de chants soufis inspirés du patrimoine amazigh du Sud, savamment accompagnés d'instruments de musique alliant le traditionnel à la modernité.

La soirée a été clôturée par un retour sur scène de la troupe annabi «Ichrak Bouna», enflammant à nouveau la salle au grand bonheur du public qui a beaucoup apprécié les chants spirituels comme «Ya Rabana» et «Ya

Mohamed», accueillis par des applaudissements nourris.

A noter que la troisième soirée de la 7^e édition du Festival international du Samaâ soufi sera animée par le chanteur marocain Mohamed Zemrani avec les troupes «Angham Ziban» de Biskra et «Iraioniune» de Gharadaïa, alors que la clôture sera animée par le mouchid syrien Ahmed Slimane Medghemche, la troupe «Rihane» de Sétif en compagnie du mouchid Abdeldjalil Akhrouf de Constantine. A. S.

AGEND'ART

La Coupole (Dely Brahim)
1^{er} février :

Le grand artiste d'expression amazighe Lounis Ait Menguellet anime un spectacle musical.

Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 31 janvier à partir de 14h :

Exposition de toiles artistiques autour du patrimoine amazigh avec la participation des artistes Benbouta Sid Ali et Tadjen Abdelghani.

Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth)

Jusqu'au 15 février : Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane.

Musée Ahmed-Zabana d'Oran

Jusqu'au 31 janvier : Exposition variée sur la culture amazighe.

Basilique Notre-Damed'Afrique (Bologhine, Alger)

Vendredi 1^{er} février à 19h30 : Concert du pianiste Andras Némét qui jouera des œuvres de Bartók, Liszt, Kodaly, organisé en partenariat avec l'ambassade de Hongrie.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Samedi 2 février à partir de 18h30 :

Concert de Manel Gherbi. **Institut Culturel italien d'Alger (El-Biar, Alger)**

Jusqu'au 19 février :

Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

Salle Ibn-Khaldoun (Alger-Centre)

Jeu 31 janvier à 20h : Soirée de chaâbi animée par Karim Aouidet, Sid Ahmed Bouadou, Abdeldkader Chercham, Fayçal Hadroug et Tahar Zahani.

Maison de la culture Houari-Boumediene

Une exposition de calligraphie moderne suscite l'intérêt des visiteurs

L'exposition d'arts plastiques et de calligraphie moderne, organisée à la Maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, a suscité mardi l'intérêt des visiteurs. Cette exposition comporte trente-huit œuvres conjuguant des peintures abstraites et des œuvres calligraphiques signées par le

plasticien Mohamed Achour, diplômé de l'Ecole des beaux-arts de Sidi Bel Abbès, et 40 autres par le calligraphe sétifien Abdelouahab Khenif, offrant au visiteur un voyage dans l'univers infini de la calligraphie arabe et des couleurs. La manifestation a été embellie par quatre copies du saint Coran,

enluminées manuellement, dont l'une de 604 pages a nécessité à son enlumineur 8 ans de travail pour être finalisée, alors que la seconde de 180 pages a nécessité cinq ans et la troisième, écrite dans le style calligraphique turc, a été enluminée pendant 6 ans, selon les explications données à l'occasion. L. B.

Palais des Raïs (Bastion 23)

«Le cinéma à son âge d'or» en débat

Ahmed Bedjaoui donnera une conférence à Alger qui traitera le sujet de son dernier livre «Le cinéma à son âge d'or», le 2 février prochain. C'est au Palais des Raïs (Bastion 23) que le public pourra aller à la découverte de nouvelles idées d'Ahmed Bedjaoui et de sa contribution à travers son récit «Le cinéma à son âge d'or». Sous-titré «Cinquante ans d'écriture au service du 7^e art», Ahmed Bedjaoui partagera son expérience de producteur et de critique cinématographique, le tout sous la lunette universitaire, le personnage étant aussi spécialisé dans le domaine.

La rencontre, qui est aussi une initiative des éditions Chihab, se déroulera à partir de 14h30. Il est à rappeler que Ahmed Bedjaoui a mené une solide carrière dans la presse, le cinéma et la télévision. Diplômé de l'IDHEC en 1966, et titulaire depuis 1983 d'un P.H.D en littérature américaine avec une thèse sur Scott Fitzgerald et Hollywood. Journaliste freelance dans la presse écrite depuis 1966, en charge entre autres des rubriques cinéma, télévision et radio, il a été successivement, à partir de 1969, producteur et pré-

sentateur d'émissions sur le cinéma à la Télévision algérienne, programmateur et responsable des archives à la Cinémathèque algérienne de 1966 à 1971, et conseiller du directeur général de l'Office du cinéma algérien (ONCIC) de 1971 à 1977. C'est à cette date qu'il est nommé directeur du département de production cinématographique à la Radio-Télévision algérienne, menant à terme plus de 70 longs métrages. Vice-président du Conseil national de l'audiovisuel de 1987 à 1991, il a aussi été conseiller pour la communication

auprès du Premier ministre algérien. Après avoir travaillé comme consultant pour le compte de la Commission européenne, il est, depuis 1993, directeur du réseau REMFOC, organisme destiné au perfectionnement des journalistes maghrébins. Conseiller pour le cinéma auprès du ministre algérien de la Communication en 2000, il a été nommé Commissaire général adjoint pour l'année de l'Algérie en France en 2003. Il est le commissaire de la Semaine du film algérien, à la Maison des cultures du monde de Berlin. F. H.

Devant la caméra d'Olivier Dahan

Elsa Zylberstein incarne le personnage de Simone Veil

L'actrice Elsa Zylberstein incarnera prochainement la femme politique Simone Veil dans un biopic mis en scène par Olivier Dahan, ainsi que le rapportent nos confrères du Film Français. Le long métrage, qui n'a pas encore de titre, sera co-écrit par Olivier Dahan et la journaliste Vanessa Schneider, qui officiera comme consultante sur cet ambitieux projet produit par Marvelous

Productions.

Il s'agira de la troisième incarnation de Simone Veil à l'écran après Marina Fois dans le court métrage «Les Hommes s'en souviennent» (2006) puis Emmanuelle Devos dans le téléfilm «La Loi» (2014). Avec ce projet, Olivier Dahan confirme son goût pour les biopics, lui qui a déjà porté à l'écran la vie d'Edith Piaf (La Môme, 2007) et de Grace

Kelly (Grace de Monaco, 2014).

Rescapée de la Shoah, figure marquante de la vie politique française, Simone Veil, célèbre notamment pour avoir fait adopter la loi dépénalisant l'interruption volontaire de grossesse, est décédée en juin 2017. Près d'un an plus tard, elle fait son entrée au Panthéon aux côtés de son époux.

R. I.



Ligue II Mobilis (20^e journée)
Le NCM en danger

LE LEADER de la Ligue II Mobilis, le NC Magra, sera en danger pour cette 20^e journée où il se rend à El Eulma pour y rencontrer le Mouloudia local qui a un besoin pressant de points pour se reprendre après une série de contre-performances. Les gars de Babya qui ont marqué le pas et raté de nombreux points, souhaitent se relancer dans la course pour la montée et pour cela ils devront battre le leader. Toutefois, ce dernier ne se laissera pas faire et tentera de revenir avec un bon résultat pour garder sa position de leader. De son côté, l'ASO Chlef se rendra aussi à Biskra pour croiser le fer avec l'USB et fera tout son possible pour revenir avec un résultat probant. Les Chéliens qui ont perdu le fauteuil de leader au profit de Magra ne perdent pas espoir de se reprendre et donc de le récupérer, à condition de revenir avec des succès, même de ses déplacements à l'extérieur de leurs bases. Le WA Tlemcen, qui est à la troisième place, évoluera sur du velours puisqu'il reçoit la formation de

l'USM El Harrach et fera tout possible pour l'emporter et donc consolider sa position et pourquoi pas essayer de l'améliorer. Toutefois, les Harrachis ne se déplaceront pas en victime expiatoire et feront tout pour revenir avec un bon résultat qui leur permettra de continuer sur leur lancée et poursuivre leur mission de sauvetage. Le RC Relizane jouera un derby passionnant face au voisin de l'Ouest, l'ES Mostaganem, tout en tentant de prendre les trois points du succès qui lui permettront de rester dans le sillage du groupe de tête.

M. M.

Le programme :
Vendredi 1^{er} février à 15h :
ASMO-JSMS
RCK-JSMB
ABS-USMB
WAT-USMH (16h)
USMAN-MCS (17h)
USB-ASO (17h)
Samedi 2 février :
RCR-ESM (15h)
MCEE-NCM (17h)

Coupe d'Algérie
Le MCO se qualifie dans les prolongations

LE MC ORAN est le dernier qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, après sa victoire devant le NC Magra sur le score de 2 à 0 après prolongations, en match retard des 8^e de finale disputé mardi au stade Ahmed-Zabana d'Oran. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Mansouri (105', sp) et Berrezoug (107') pour le MCO. A l'issue de cette dernière rencontre des 8^e de finale, deux chocs donc seront au sommet des quarts de finale mettant aux prises le CR

Belouizdad-NA Hussein-Dey et le CS Constantine-MC Oran. Deux formations du championnat de Ligue 2 sont présentes en 1/4 de finale, à savoir l'USM Annaba et JSM Béjaïa. Les rencontres des quarts de finale se disputeront en aller et retour (19 et 20 février aller, 26 et 27 février retour).

Programme des 1/4 de finale :
JSMB-P AC
CRB- NAHD
USMAN- ESS
CSC-MCO

Droits de retransmission
L'EPTV répond à la LFP

L'ETABLISSEMENT public de télévision (EPTV) a toujours honoré ses engagements financiers «malgré une défaillance dramatique en matière de protection de ses droits», indique mardi un communiqué de l'EPTV au sujet des droits de retransmission des rencontres du championnat national de football. «En dépit d'une conjoncture difficile, les engagements financiers de l'EPTV ont toujours été honorés malgré une défaillance dramatique en matière de protection de ses droits par le piratage systématique de certains éditeurs de service de télévision ainsi qu'à l'intérieur des enceintes de compétition», lit-on dans le communiqué de l'EPTV. Cette réaction fait suite à la sortie du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, qui a déclaré lundi lors d'une réunion avec les présidents des clubs de Ligues 1 et 2 que «l'EPTV n'a jusqu'à présent pas renouvelé son contrat qui a expiré le 31 juillet 2018 et n'a pas encore honoré les 3^e et 4^e tranches de la convention précédente». Les clubs ont alors

demandé à la LFP d'organiser une journée de championnat sans matches télévisés pour exprimer leur mécontentement, avant de passer au boycott «pur et simple de l'EPTV, jusqu'à la violation de la situation». «La violation flagrante des termes du contrat liant les deux partenaires autoriserait (l'EPTV) à ne pas payer», dénonçant, par ailleurs, la «programmation anarchique et hasardeuse de la compétition qui ont provoqué un impact financier négatif important dont l'évaluation précise sera portée à la connaissance de la LFP». La Télévision publique a fustigé également «le nombre sans cesse croissant de matches à huis clos (qui) pénalise le téléspectateur, encore une fois, privé d'une compétition dont l'objectif est d'apporter du spectacle et de la convivialité». «Compte tenu de ce qui précède et du nouveau paysage audiovisuel caractérisé par l'apparition de nouveaux acteurs, l'EPTV invite la LFP à lancer un appel à candidatures pour l'attribution des droits de retransmission en toute équité», a conclu le texte.

Coupe arabe des clubs/MCA-El Merrikh du Soudan ce soir
Le Doyen pour prendre option

■ Le Mouloudia d'Alger affronte ce soir la formation soudanaise d'El Merrikh pour le compte des quarts de finale de la Coupe arabe des clubs au stade 5-Juillet d'Alger.



Par Mahfoud M.

Le MCA pour se refaire une santé

Le doyen des clubs algériens accorde une très grande importance à cette compétition, d'autant plus qu'il a perdu tout ses autres objectifs, vu qu'il est éliminé de la Coupe d'Algérie et est également hors course pour le titre de champion de Ligue I pour lequel son rival de toujours, l'USMA, a pris une sérieuse option. Les poulains de Adel Amrouche, qui restent sur une amère élimination en huitième de finale de la Coupe d'Algérie face au voisin du NAHD, souhaitent se reprendre et réussir cette sortie devant leurs fans qui n'accepteront certainement pas une

autre défaite à domicile. Les Vert et Rouge savent ce qui les attend et se donneront à fond pour tenter de prendre option avant la manche retour dans une semaine à El Khartoum, surtout que l'adversaire est un dur morceau qui a l'habitude de jouer les trouble-fête dans les compétitions continentales et régionales et qui ne se laissera certainement pas faire. Il appartiendra donc aux Mouloudéens de se donner à fond et tenter d'inscrire un maximum de buts. La formation algéroise comptera sur tous ses joueurs pour cette sortie, sachant que le milieu de terrain défensif, Sofiane Bendebka, s'est rétabli de la blessure dont il souffrait il y a quelques jours et sera,

de ce fait, aligné d'entrée pour cette rencontre. Le joueur avait, d'ailleurs, déclaré qu'il ne ratera pas ce match et souhaite être présent pour donner un coup de pouce à son équipe afin de remporter la victoire qui reste très importante. De son côté, le coach Amrouche a eu un discours motivant à l'égard de ses joueurs à qui il a demandé de se donner à fond pour sauver l'honneur et réussir la seule compétition pour laquelle le club est toujours en course. Il leur a expliqué qu'ils n'ont pas le droit de décevoir encore une fois les supporters qui attendent beaucoup d'eux dans ce match.

M. M.

Matches retard de la Ligue I Mobilis
Le NAHD et l'ESS pour confirmer

Le Nasr d'Hussein-Dey et l'ES Sétif seront en appel ce jeudi avec deux matchs amicaux où ils devront rencontrer respectivement le DRB Tadjenant et l'AS Aïn M'ilia, soit deux formations qui jouent le maintien. Les Sang et Or qui se trouvent sur une belle lancée avec une succession de victoires, toutes compétitions confondues, tenteront de confirmer leur bonne santé en ajoutant un autre succès à domicile devant leurs supporters. Les gars d'Hussein-Dey souhaitent l'emporter pour se rapprocher du peloton de tête et monter sur le podium étant donné que deux points seulement les séparent du troisième, à savoir, le CSC et le MCA qui disposent

de 28 points. Les poulains d'Ighil qui sont exténués en raison de la succession de matchs, joueront avec le cœur et se donneront à fond pour réussir une autre victoire. Toutefois, ce ne sera pas facile pour la formation algéroise, d'autant plus qu'elle reçoit un club qui lutte pour sa survie en Ligue I et qui jettera toutes ses forces dans la bataille pour tenter de s'extirper de cette situation difficile. Dans l'autre match, l'Entente de Sétif qui a réussi à se qualifier de belle manière en Coupe d'Algérie en écartant l'USM Alger de son chemin, se donnera à fond pour tenter de confirmer ce retour en force. L'Entente qui n'a pas joué son match face au MCA pour le

compte de la 19^e journée en raison d'un terrain enneigé, souhaite aligner un autre succès, cette fois-ci en championnat. Cependant, l'Aigle Noir devra faire très attention à cette équipe de l'ASAM qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et fera tout son possible pour repartir avec un résultat probant qui lui permettra de croire en ses chances de maintien, sachant que les M'iliis avaient tenu en échec la JSK sur son entre du stade du 1^{er}-Novembre lors de la précédente journée.

M.M.

Le programme :
NAHD-DRBT (15)
ESS-ASAM (15)

Fenerbahçe
Slimani sur le départ

L'ENTRAINEUR de Fenerbahçe (Div.1 turque de football), Ersun Yana, a annoncé le départ de l'attaquant international algérien Islam Slimani, six mois après son arrivée en provenance de Leicester City (Angleterre). «Vous n'aimez pas Islam Slimani, mais vous l'aimerez bien. Il n'est pas avec nous en ce moment, il a des discussions ailleurs», a affirmé le coach du club stambouliote, à l'issue de la victoire décrochée lundi soir à domicile face à Yeni Malatyaspor (3-2), dans le cadre de la 19^e journée du championnat. Slimani (30 ans) s'est engagé avec le vice-champion de Turquie pour un contrat d'une saison, à titre de prêt, en provenance

de Leicester City (Premier league anglaise). Il a marqué 4 buts en 22 apparitions avec Fenerbahçe, toutes compétitions confondues. «Cela n'a rien à voir avec la qualité du joueur. Il y a des discussions en Turquie», a ajouté Ersun Yanal. Plusieurs formations se sont positionnées pour engager le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale (26 buts) à l'image du Bétis Séville (Espagne), ou encore son ancien club le Sporting Lisbonne (Portugal). Slimani compte se relancer et retrouver ses sensations de buteur, en prévision notamment de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Deux personnes arrêtées à Cherchell

30 kg de drogue rejetés par la mer

LA BRIGADE de la Gendarmerie nationale de Cherchell (Tipasa) a effectué, dans la nuit de mardi à mercredi, une saisie de 30 kg de cannabis découverte au niveau d'une plage, a-t-on appris hier auprès de ce corps constitué. Selon la même source, cette quantité de drogue (30 kg de cannabis) a été rejetée par la mer au niveau de l'une des plages de la partie Ouest de la ville de Cherchell, au lieu-dit «Eucalyptus». Deux individus, récidivistes de leur état dans des affaires similaires, l'avaient dissimulée dans un haouch voisin de cette plage, a-t-on ajouté. La mise à jour de cette affaire, ayant conduit à l'arrestation des deux suspects, a été rendue possible grâce à une bonne exploitation d'informations, soutenue sur le terrain par une équipe cynotechnique, ayant permis la découverte de la drogue soigneusement dissimulée, est-il, par ailleurs, précisé. Les deux suspects seront présentés, mercredi, devant le procureur de la République près le tribunal de Cherchell, pour le chef d'inculpation de «possession de drogues pour trafic».

Drogue : trois individus arrêtés à Tlemcen

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi une quantité de 55 kg de kif traité dans la commune de Sidi Djillali et arrêté 3 individus, a-t-on appris mercredi de la cellule de communication de ce corps constitué. L'opération a été menée suite à des informations faisant état d'activités d'un réseau s'adonnant au trafic de drogue dans cette commune. Les investigations ont permis d'arrêter trois individus en flagrant délit à Sidi Djillali. Ils se trouvaient à bord de deux véhicules. Les policiers ont découvert cette quantité de drogue à bord d'un des deux véhicules. Un montant de 2,8 millions DA a été retrouvé en possession des trois inculpés. Cette somme représentait des revenus du trafic de drogue, a-t-on indiqué. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sebdo qui les a écroués.

O. N.

Fédération algérienne de football

Le premier vice-président Ould-Zmirli démissionne

LE PREMIER vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Bachir Ould-Zmirli, a démissionné hier de son poste pour se consacrer à ses fonctions de sénateur, a appris l'APS auprès de l'intéressé. «J'ai décidé de me retirer de mon poste de premier vice-président pour me consacrer pleinement à mes fonctions au sein du Conseil de la nation. Je tiens à préciser que je n'ai jamais eu de différend avec qui que ce soit au sein de la FAF, j'ai toujours entretenu de bonnes relations avec le président et les membres du Bureau exécutif», a affirmé Ould-Zmirli. Bachir Ould-Zmirli avait été élu dans le

Bureau fédéral de la FAF le 20 mars 2017. En janvier 2018, sa candidature au Bureau exécutif de la Confédération africaine (CAF) avait été invalidée par l'instance continentale pour envoi de dossier hors délais. «Je continuerai bien évidemment à suivre l'actualité du football en général et de l'équipe nationale en particulier», a-t-il conclu. Le désormais ancien n°2 de la FAF a remis sa démission à l'occasion de la réunion du Bureau fédéral qui s'est tenue au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

Racim S.

Nos routes de plus en plus meurtrières



Tizi Ouzou

Arrestation de l'auteur d'une tentative d'assassinat avec arme à feu

■ L'auteur d'une tentative d'assassinat commise sur un jeune a été arrêté au début de la semaine courante à Tizi Ouzou, indique un communiqué de la sûreté de wilaya.

Par Hamid M.

«Suite à la tentative d'assassinat avec arme à feu dont a été victime dans la nuit de samedi dernier à la nouvelle ville un jeune homme âgé de 27 ans, qui avait été atteint d'une balle dans le bas de l'abdomen, les forces de police de la brigade criminelle relevant du Service de wilaya de la Police judiciaire, ont immédiatement entrepris des recherches qui ont permis d'arrêter en un temps record, l'auteur des faits, âgé de 34 ans, repris de justice, demeurant à Tizi-Ouzou, et récupéré l'arme à feu utilisée pour commettre son acte», précise la même source. Présenté avant-

hier devant le parquet de Tizi-Ouzou, il a été placé sous mandat de dépôt pour «tentative d'assassinat avec arme à feu,

détention d'arme à feu de 4^e catégorie et munitions sans autorisation de l'autorité habilitée». H. M.

Arabie saoudite

12 morts dans des inondations

DOUZE personnes sont mortes dans les inondations causées par des fortes précipitations cette semaine dans le nord de l'Arabie saoudite, a annoncé mercredi la Défense civile. Dix personnes sont mortes dans la ville de Tabouk, dans le nord-ouest du royaume, une autre dans la ville sainte de Médine et une douzième près de la frontière septentrionale, a précisé la

Défense civile dans un communiqué diffusé par l'agence officielle SPA. Entre dimanche et mercredi, 271 personnes ont été secourues, dont plus de la moitié à Tabouk. D'importantes averses se sont abattues sur plusieurs régions du royaume cette semaine, principalement dans le nord et le nord-ouest près de la frontière avec la Jordanie.

R. I.

Inscription pour les étrangers

Près d'une quinzaine d'universités françaises n'appliquera pas l'augmentation

Près d'une quinzaine d'établissements universitaires en France a décidé de ne pas appliquer, à quelques jours des nouvelles inscriptions, l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants non-résidents en Union européenne. Cette mesure, rappelle-t-on, a été décidée par le gouvernement pour la rentrée de l'année 2019. En novembre dernier, le Premier ministre Edouard Philippe avait annoncé l'augmentation des frais de scolarité des étudiants, ne résidant pas dans l'espace économique européen (EEE), dès la rentrée 2019, de 170 euros pour la licence et 243 euros pour le master à respectivement 2 770 euros et 3 770 euros. Il avait expliqué que cette hausse visait l'amélioration des conditions d'accueil et d'avantage de finan-

cement des bourses. Mais cette décision a soulevé un tollé au sein de la communauté universitaire qui l'a qualifiée de «discriminatoire». Mardi, lors du congrès de l'Université de Strasbourg, le président Michel Deneken a déclaré qu'il n'appliquera pas la hausse des nouveaux droits d'inscription des étudiants étrangers. A l'appel d'un collectif de doctorants et de docteurs, Dicensus, et d'une intersyndicale réunissant la Fédération syndicale unitaire (FSU), la Confédération générale du travail (CGT), Force ouvrière (FO), Sud, Solidaires étudiants, plus d'une soixantaine de chercheurs, professeurs, doctorants et étudiants de l'Université de Strasbourg, se sont rassemblés pour exprimer leur refus de la hausse des frais d'inscription

pour les étudiants étrangers. La décision du président de l'Université de Strasbourg rejoint celles des autres universités françaises comme Nanterre, Clermont-Auvergne, Aix-Marseille, Toulouse Jean-Jaurès, Lyon-II, Rennes-II, Angers, Le Mans, Tours, Rennes-I, Caen et Rouen. La maire de Paris Anne Hidalgo a même saisi le Premier ministre pour lui exprimer ses «plus vives inquiétudes». Elle a souligné, dans une correspondance que «tandis qu'ils sont 67 000 à être aujourd'hui accueillis à Paris, elle me semble (...) de nature à dissuader, à l'avenir, de nombreux talents d'entamer des démarches d'accès aux études en France». Alors que ministère de l'Enseignement supérieur exige de ses fonctionnaires obéissance et loyauté,

nombre de responsables d'établissements universitaires jugent cette augmentation «inapplicable et contre-productive». Concernés par cette mesure, les étudiants algériens en France, rappelle-t-on, sont parmi les plus nombreux à étudier en France avec un nombre de 30 521 contre 26 116 en 2017, selon les dernières données de Campus France. Dans le top 25 de 2017, l'Algérie occupait le 3^e rang après le Maroc et la Chine avec +10% en évolution des effectifs de 2011 à 2016. Dans le nouveau classement, elle passe au 2^e rang derrière le Maroc (39 855) et devance la Chine (30 071) pour un total de 343 400 étudiants étrangers ayant choisi la France pour suivre des études pour l'année universitaire 2017-2018.

K. L.